



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Scrutin du 20 septembre prochain;

AVEC LE BLOC QUÉBÉCOIS, LES BOTTINES SUIVENT TOUJOURS LES BABINES!

CIRCONSCRIPTION DE MONTARVILLE, le 24 août 2021 — Le député sortant et candidat du Bloc Québécois dans la circonscription de Montarville, M. Stéphane Bergeron, a fait état, dans le cadre d'une activité pour le moins originale tenue le 24 août dernier au parc de la Cité, à Saint-Hubert, du bilan de sa formation politique. «Avec le Bloc Québécois, nos concitoyennes et concitoyens peuvent avoir l'assurance que les bottines suivent toujours les babines! On fait ce qu'on dit et on dit ce qu'on fait! Nous ne pouvons cependant en dire autant des autres formations politiques fédérales... Pour nous, l'étalon est TOUJOURS le Québec; si c'est bon pour le Québec, peu importe qui en est l'auteur, on appuie la proposition — ou on la met nous-mêmes de l'avant! Dans le cas contraire, tous savent qu'ils trouveront le Bloc Québécois sur leur passage...», a déclaré M. Bergeron, symboliquement chaussé pour l'occasion, ainsi que toutes les personnes qui l'accompagnaient, de... bottines.

Au cours du bref mandat de moins de deux ans interrompu par le déclenchement inopiné de ces élections, le Bloc Québécois a fait des gains pouvant être qualifiés d'historiques à Ottawa. «Autant la précédente session parlementaire avait révélé de nombreuses urgences ayant permis de mettre en lumière l'apport constructif du Bloc Québécois, autant celle que nous venons de clôturer aura été marquée par des gains majeurs pour le Québec. Nous étions prêts à poursuivre sur cette lancées, mais le gouvernement libéral, probablement préoccupé par cette excellente performance de la part du Bloc Québécois, a décidé de couper court et de provoquer le déclenchement de ces élections inutiles, coûteuses et irresponsables en plein été et en pleine 4° vague de la pandémie de COVID-19», de renchérir le député sortant de Montarville.

«Force est de reconnaître que, cette fois encore, les libéraux de Justin Trudeau se sont davantage préoccupés de leurs propres intérêts partisans, plutôt que des intérêts de la population. À preuve, la candidate libérale dans Montarville s'est employée à faire du pointage et à prévoir le placement de ses pancartes dans la circonscription, et ce, avant même que la campagne ne soit déclenchée! C'est dire à quel point les libéraux sont déconnectés des véritables préoccupations de la population... Et c'est sans compter que, depuis le début de la saison estivale, Justin Trudeau continue d'abuser de la carte de crédit de l'État à son propre compte, refilant la facture salée à nos enfants et petits-enfants», déplore le candidat du Bloc Québécois dans Montarville.

Le Bloc Québécois fait des gains en matière de protection de la langue française... mais...

Dans un vote historique initié par le Bloc Québécois, la Chambre des communes a pris acte du fait que le Québec inscrira dans la constitution canadienne que les Québécoises et les Québécois forment une nation, dont le français est la seule langue officielle et commune. La Chambre, à l'exception des libéraux, s'est également prononcée en faveur de l'application de la Loi 101 aux entreprises de compétence fédérale, proposition qui est morte au feuilleton en raison du déclenchement de l'élection...

«Preuve additionnelle que les professions de foi des libéraux en faveur du français n'étaient que du vent, Justin Trudeau a nommé une gouverneure générale qui ne peut s'exprimer dans la langue de Molière... Sous un couvert d'ouverture aux Premières Nations, cette nomination a mis en lumière le caractère indécrottablement britannique de cette institution vétuste, révélant une nouvelle fois aux francophones qu'ils constituent des citoyens de deuxième classe dans ce pays», a vivement dénoncé Stéphane Bergeron.

Le Bloc Québécois fait des gains en matière de soutien aux aînés et aux personnes atteintes de maladie graves... mais...

Le Bloc Québécois est aussi parvenu à convaincre la Chambre de la nécessité de mieux soutenir les personnes les plus vulnérables, dont les aînés et les personnes atteintes de maladies graves, mais, cette fois encore, sans le soutien des libéraux, qui ont de nouveau coupé court avec le déclenchement des présentes élections...





2.

«Il était déjà odieux que les libéraux divisent les aînés en deux catégories, les "jeunes" aînés et les "vieux", privant les premiers de toute bonification de leur pension de vieillesse, mais aussi de ne pas reconnaître que la période de temps requise pour se rétablir d'une maladie grave est en moyenne de 37 semaines. Le Bloc Québécois avait donc proposé de faire passer la période de couverture de l'assurance emploi de 15 à 50 semaines en cas de maladie grave, mais les libéraux, encore une fois, voulaient avoir le dernier mot avec leur propre proposition à l'effet de limiter la hausse à 26 semaines. Devant la perspective de voir le projet de loi du Bloc Québécois être adopté, ils ont donc préféré déclencher des élections... Ce faisant, ils laissent en plan nombre de malades qui font face à une situation de précarité financière génératrice d'anxiété. Quant aux aînés, les légères bonifications financières promises, dont le versement unique d'une somme de 500\$ en pleine période électorale, sont non seulement inéquitables pour les personnes âgées de 65 à 74 ans, mais elles se révèlent inadéquates pour permettre de faire face à la perte du pouvoir d'achat générée par la conjonction de revenus fixes et des augmentations récurrentes du coût de la vie», de poursuivre M. Bergeron.

Le Bloc Québécois fait des gains au chapitre de la gestion de la pandémie et de la relance... mais...

À maintes reprises, le Bloc Québécois est intervenu afin de corriger les nombreuses lacunes dans la gestion de la crise sanitaire. «Nous avons proposé et obtenu le déploiement de mesures de soutien aux individus et aux entreprises, mesures que le gouvernement s'est malheureusement gardé de baliser. Nous avons mis en lumière la détestable propension des libéraux à profiter de l'urgence sanitaire et des importants déboursés fédéraux pour faire preuve de largesse, au passage, à l'endroit d'amis du régime. On pense notamment au scandale WE Charity, qui a fait couler beaucoup d'encre. Il était déjà insolite de mettre sur pied un programme extrêmement généreux destiné à rémunérer des bénévoles, mais ce l'était d'autant plus qu'on procédait sans appel d'offre, au profit d'un organisme qu'on savait proche du clan Trudeau, moyennant des frais de gestion de l'ordre de plusieurs millions de dollars. Parallèlement, ce même gouvernement, qui voyait bien que le système de santé du Québec et des provinces, dont on a alors pu mesurer les limites, avait peine à faire face aux effets de la pandémie, s'est obstinément refusé, contre toute attente, à augmenter les transferts en santé», tonne le député sortant de Montarville.

Afin de limiter la propagation du virus au Canada, le Bloc Québécois a aussi proposé 22 mesures visant à mieux contrôler les points d'entrée aux frontières, sans qu'il soit nécessaire d'enquiquiner inutilement les personnes ayant voyagé pour des motifs essentiels ou qui s'étaient fait dûment vacciner. «Je suis moimême intervenu à plusieurs reprises pour faire en sorte que le gouvernement fédéral ferme rapidement les frontières, afin de contenir la propagation du virus et de ses variants les plus problématiques. Malheureusement, il se sera un peu traîné les pieds, avec les résultats qu'on connaît...», a-t-il ajouté.

«Plus que jamais, malgré le contexte difficile entourant la pandémie, le Bloc Québécois a fait la démonstration de sa pertinence. Il est demeuré en phase avec les préoccupations et attentes de la population québécoise, ainsi qu'à la hauteur de la confiance et des espoirs qu'elle a placés en lui. Il aura contribué à faire en sorte que le Québec puisse passer à travers cette crise et soit prêt à rebondir. Les Québécoises et Québécois ne sont donc pas sans savoir que, s'ils ont toujours pu compter sur le Bloc Québécois aux heures les plus sombres de la pandémie, ils pourront le retrouver, fidèle au poste et prêt à continuer à défendre leurs intérêts!», de conclure Stéphane Bergeron.

— 30 —

Source: Monique Désy, responsable des communications

Comité électoral de Stéphane Bergeron

Tél.: 450 857-1012





ANNEXE 1

QUELQUES ACTIONS ET RÉALISATIONS DU BLOC QUÉBÉCOIS...

Depuis sa création et, plus particulièrement, l'élection de 2019, le Bloc Québécois n'a eu de cesse de prendre résolument parti en faveur des intérêts du Québec — et du Québec seulement! Face aux désirs d'un gouvernement libéral qui ne cesse de s'immiscer dans les champs de compétences du Québec et des provinces, nous avons déployé de nombreux efforts pour faire obstacle à ces desseins.

- 1. Le Bloc Québécois a défendu bec et ongles le droit des Québécoises et Québécois de travailler en français au Québec. Le principe qui sous-tend le projet de loi du Bloc Québécois visant l'application de la Loi 101 aux entreprises de compétence fédérale en territoire québécois a obtenu trois appuis majeurs: une résolution unanime de l'Assemblée nationale du Québec, une déclaration de l'ensemble des Premiers ministres québécois qui sont toujours des nôtres et un vote majoritaire de la Chambre des communes. Malgré cela, les libéraux n'ont rien voulu entendre et ont déclenché des élections, afin de prévenir l'adoption de ce projet de loi...
- 2. Le Bloc Québécois est maintes fois intervenu pour défendre, entre autres, les compétences du Québec et des provinces en matière de santé et de services sociaux, notamment en contrant les intentions fédérales à l'effet de leur imposer des normes dites «nationales» en matière de soins de longue durée (des normes, de l'aveu même des Forces armées, appelées en renfort dans nos CHSLD lors de la 1ère vague de la pandémie, il en existe déjà et sont généralement bien appliquées; le véritable problème serait le manque criant de ressources), ainsi que pour exiger la hausse rapide, substantielle et pérenne des transferts en santé, ce que le gouvernement fédéral, qui ne gère aucun hôpital et n'a donc aucune expertise en la matière, refuse obstinément de faire à moins de pouvoir imposer ses vues...
- 3. Le Bloc Québécois, plus particulièrement Stéphane Bergeron, à titre de porte-parole en matière d'affaires étrangères, a servi d'intermédiaire entre la population et le gouvernent dans des centaines de situations urgentes survenues dans le cadre de la pandémie, notamment:
 - a. En se substituant littéralement à *Services Canada*, qui a inopinément fermé boutique pendant des semaines;
 - b. En fournissant un soutien précieux pour le rapatriement de quelque 20 000 personnes coincées à l'étranger lors de la 1ère vague de la pandémie;
 - c. En exigeant du gouvernement fédéral qu'il accroisse ses contrôles aux frontières et en formulant des propositions à cet effet;
 - d. En étant l'un des premiers à réclamer du gouvernement fédéral qu'il clarifie sa loi, afin de retirer aux voyageurs non-essentiels le droit à une compensation financière pour leur quarantaine.
- 4. Le Bloc Québécois a également réclamé et obtenu du gouvernement fédéral qu'il s'entende avec Québec pour régulariser le statut des réfugiés ayant généreusement offert leurs services pour épauler le personnel soignant au plus fort de la crise dans les CHSLD.
- 5. Le Bloc Québécois a sans cesse fait pression sur le gouvernement fédéral afin qu'il bonifie de façon substantielle les prestations de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, ce qui a notamment contribué à faire en sorte qu'Ottawa ait octroyé à nos aînés, l'été dernier, un soutien supplémentaire ponctuel de l'ordre de 300\$ au chapitre de la pension de vieillesse et de 200\$ pour le supplément de revenu garanti.





2.

- 6. Le Bloc Québécois a aussi exercé des pressions afin qu'il soit possible d'avoir un revenu d'emploi mensuel de plus de 1 000 \$ sans perdre automatiquement la Prestation canadienne d'urgence (PCU).
 - a. Il fallait, en effet, soutenir les gens qui continuent de travailler à capacité réduite ou qui reprenaient graduellement le travail à temps plein, ainsi que les personnes comme les pompiers volontaires et autres travailleurs d'urgence, qui s'engageaient dans le soutien à leur communauté.
 - La demande du Bloc Québécois demeure la même: faire en sorte, au niveau de l'assurance-emploi, qu'en toutes circonstances, il demeure avantageux de travailler à temps plein.
 - c. C'est aussi le Bloc Québécois qui s'est employé à faire en sorte de permettre, entre autres, aux travailleurs saisonniers, aux prestataires de l'assurance-emploi qui arrivaient à la fin de leur période couverture et qui faisaient face à un marché du travail momentanément paralysé, aux entrepreneurs et travailleurs autonomes, qui se paient par dividendes plutôt qu'en salaire, d'avoir accès à la PCU.
- 7. Le Bloc Québécois a tenu à ce que les travaux de la Chambre puissent se poursuivre malgré la pandémie, mais en tenant compte des règles de santé publique. C'est ainsi qu'il a proposé de faire en sorte que le Parlement réalise nombres d'avancées en un temps record, afin de se mettre à la page et de pouvoir ainsi poursuivre ses travaux en mode virtuel, puis, lorsque la situation allait le permettre, en mode hybride. Ce faisant, le Parlement a pu suivre l'évolution de la pandémie, instaurer et adapter des mesures de soutien rendues nécessaires, et obliger le gouvernement à rendre compte de sa gestion pendant cette période insolite.
- 8. Le Bloc Québécois a dénoncé l'utilisation, par TOUS les autres partis fédéraux, de fonds provenant du programme de subvention salariale durant la pandémie pour garnir leur cagnotte partisane et préparer les présentes élections. Nous n'avons eu de cesse de demander au chef du parti libéral, qui semble avoir concocté sur mesure cette subvention destinée aux organisations en difficulté dans le but de permettre à son parti de pouvoir y toucher, si sa formation politique se qualifiait pour la définition d'«organisation en difficulté» (il semble, d'après les intentions de vote que révèlent des plus récents sondages, que ce soit maintenant le cas...). Nous réclamons toujours de l'ensemble des partis politiques fédéraux qu'ils remboursent ces deniers publics indûment utilisés à des fins partisanes.





ANNEXE 2

CE QUE JUSTIN TRUDEAU LAISSE SUR LA TOUCHE AVEC LE DÉCLENCHEMENT DES ÉLECTIONS...

Au niveau de la réconciliation avec les peuples autochtones

Au-delà des actions symboliques certes nécessaires, la réconciliation avec les peuples autochtones passe par le fait de poser des gestes courageux, comme l'abolition de l'inique Loi «sur les Indiens», que le gouvernement libéral a toujours préféré reporter à plus tard. La fuite en avant se poursuit avec le déclenchement des présentes élections...

Au niveau des inconduites sexuelles au sein des Forces armées canadiennes

Le gouvernement libéral aurait pu régler le dossier des inconduites sexuelles au sein des Forces armées canadiennes en 2015, après le dépôt du Rapport Deschamps, mais il a préféré, cette fois encore, temporiser en lançant une nouvelle enquête confiée à Louise Arbour.

Le déclenchement hâtif des élections empêche la mise en oeuvre de la principale recommandation du rapport *Éliminer l'inconduite sexuelle au sein des Forces armées canadiennes* du Comité permanent de la condition féminine. Encore une fois, ce gouvernement se révèle parfaitement incapable de gérer les problématiques au présent.

Au niveau de l'environnement

Et que dire des objectifs de réduction des gaz à effet de serre! Les cibles fixées, presque moins ambitieuses que celles du gouvernement Harper, ne seraient atteintes qu'en... 2050! Pourtant, il est déjà dépassé minuit, comme le révélait le dernier rapport du GIEC, ce qui requiert des actions drastiques et immédiates. Justin Trudeau a fait la preuve, avec l'achat du pipeline *Trans Mountain*, les subventions annuelles de quelque 10 milliards de dollars à l'industrie pétrolière et les autorisations de forages pétroliers au large de Terre-Neuve, qu'il n'est pas plus vert que son prédécesseur conservateur, qui a laissé un bien piètre bilan à ce chapitre...

Au niveau de la protection de la vie privée, de l'éthique et de la transparence

Les libéraux de Justin Trudeau agissent avec désinvolture au chapitre de la vie privée des citoyennes et citoyens. En plus des nombreuses préoccupations légitimes découlant des mesures mises en place dans le cadre de la présente pandémie, les libéraux en ajoutent une couche en ayant présentement recours à un logiciel de reconnaissance faciale pour la tenue de ses assemblées d'investiture, ce qui fera d'ailleurs l'objet d'une enquête en Colombie-Britannique, puisque la technologie est nouvelle, non réglementée et fait effectivement craindre pour la protection de la vie privée...

Le déclenchement des élections aura aussi pour effet de surseoir à la finalisation des études de comités parlementaires visant à faire la lumière, entre autres, sur les inconduites sexuelles dans les Forces armées ou le scandale *We Charity*... La population se rendra donc aux urnes, le 20 septembre prochain, sans avoir pu connaître le fin mot de l'histoire dans ces affaires... Commode, n'est-ce pas!

Au niveau de la protection de notre agriculture

Deux mesures proposées par le Bloc Québécois visant la protection du système de gestion de l'offre, qui permet, sans la moindre subvention de l'État, d'assurer un revenu décent aux producteurs, ainsi que l'approvisionnement du marché en produits de qualité à prix raisonnables, sont laissées en plan par le déclenchement des élections...





2.

Au niveau de la protection des personnes vulnérables

Le projet de loi du Bloc Québécois visant à faire passer la couverture d'assurance emploi de 15 à 50 semaines en cas de maladie grave, qui avait franchi plusieurs étapes à la Chambre des communes, est lui aussi mort au feuilleton en raison du déclenchement des élections... Ironie suprême, la proposition des libéraux, nettement plus modeste, qui prévoyait plutôt de hausser la couverture à seulement 26 semaines, a elle aussi été laissée en plan en raison de leur propre turpitude! Les grands perdants, dans cette histoire? Les personnes atteintes de maladie grave...

Au niveau de la protection de nos créateurs de produits culturels et de contenus

Le projet de loi C-10 modifiant la Loi sur la radiodiffusion avait été largement bonifié grâce aux interventions du Bloc Québécois et adopté par la Chambre des communes grâce également à son précieux concours. Le projet de loi a donc été référé au Sénat pour adoption... mais les vénérables sénateurs non-élus ont préféré hâter leurs vacances estivales, plutôt que faire leur travail et adopter ce projet de loi indispensable pour nos milieux culturels et médiatiques. Le déclenchement des élections allait sonner le glas de cette autre importante mesure...